

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 40 (1948)
Heft: 10

Artikel: Les cercles d'études coopératives
Autor: Descœudres, Eric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384565>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Toutes les actions de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers ont été inspirées par le souci d'éviter un renchérissement du coût de la vie qui fasse de notre pays un îlot de vie chère et risque ainsi de porter un préjudice grave à notre économie nationale.

» La Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers attend de toutes les branches de notre économie nationale qu'elles soient conscientes de leurs responsabilités en face des dangers que présente toute nouvelle augmentation des prix et qu'elles mettent tout en œuvre pour ne pas affaiblir la position de notre pays sur le marché international.

» Le congrès demande à la commission de stabilisation de respecter les conventions, ententes et sentences arbitrales intervenues entre les associations patronales et ouvrières, ces accords étant indispensables au libre développement de notre économie et à la sauvegarde de la paix du travail. »

Les cercles d'études coopératives

Par *Eric Descœudres*

D'une question tout à fait prosaïque et terre à terre, comme celle du prix du sucre, peuvent en surgir d'autres d'un ordre bien différent. Pourquoi les coopératives n'offriraient-elles pas le sucre au-dessous du prix de revient, comme certains concurrents l'ont fait? Leur but n'est-il pas de vendre à meilleur marché que n'importe qui? Auraient-elles peut-être une autre raison d'être?

« Être ou ne pas être. » Les coopératives existent, les entreprises privées existent aussi: Ont-elles les unes et les autres les mêmes raisons d'exister? Les commerçants, c'est bien clair, ont besoin de leurs entreprises pour assurer leur existence (cette existence pourrait, naturellement, être assurée par une autre forme d'entreprise, au service de laquelle ils mettraient à profit leurs connaissances professionnelles, mais le point délicat c'est qu'ils tiennent à une forme d'entreprise qui les dispense de rendre des comptes à qui que ce soit et qui leur laisse la possibilité de réaliser des bénéfices échappant à toutes mesures restrictives). Quant aux coopératives, pour qui sont-elles là?

Dans le cas des coopératives de consommation d'usagers, la raison d'être de l'entreprise n'est pas de profiter à son personnel, mais à ses membres. Peut-être est-il bon de le rappeler en passant, car on a parfois tendance à confondre les coopératives de consommation avec celles de production et à exiger d'elles, en faveur de leur personnel, des prestations qu'elles ne sont pas toujours en mesure de fournir.

Donc, les coopératives de consommation sont là pour servir leurs membres, pour améliorer leurs conditions d'existence, c'est-à-dire avant tout pour les approvisionner aux meilleures conditions.

Le juste prix

« Aux meilleures conditions » est une façon de parler qui mérite d'être précisée. Une marchandise n'est jamais chère, ou bon marché, que par rapport à autre chose, à une autre marchandise ou à un salaire donné. Le pain à 50 ct. peut être proportionnellement meilleur marché que le pain à 25 ct. le kilo; tout dépend de la puissance d'achat. Si, pour faire baisser le prix d'une marchandise, on fait baisser les salaires de ceux qui la produisent, l'opération pour la population dans son ensemble n'est pas avantageuse. Le juste prix vers lequel tendent les efforts des coopératives s'obtient avant tout par l'élimination du profit et par une équitable rémunération du travail.

Enfin — pour en finir avec la question posée plus haut, à savoir pourquoi les coopératives ne vendraient pas une marchandise au-dessous de son prix de revient — il va sans dire que la recherche du juste prix exclut forcément la pratique d'une sorte de « dumping » consistant à perdre de l'argent sur un article pour se rattraper soit ultérieurement sur le même article, soit immédiatement sur d'autres articles, cette pratique n'étant qu'une forme de spéculation.

Donc, effort vers le juste prix en vue d'une répartition équitable des biens aux meilleures conditions.

Ce n'est pas rien. N'auraient-elles pas d'autres objectifs que les coopératives y trouveraient leur raison d'être. Et il vaudrait déjà la peine de créer des cercles d'études pour l'expliquer à la population.

Quel est le but ultime des coopératives?

A supposer pourtant que, par un autre système de répartition qui ne serait pas coopératif, on puisse assurer l'approvisionnement de la population à des conditions égales ou même plus avantageuses, les coopératives auraient-elles donc perdu leur raison d'être?

Ici encore il s'agit de s'entendre. Des conditions apparemment plus avantageuses peuvent être obtenues par une réduction des services offerts aux usagers: par exemple, en obligeant ces derniers à se déplacer eux-mêmes vers un magasin central, au lieu d'ouvrir boutique dans chaque quartier, à proximité des familles intéressées; en simplifiant l'assortiment des articles; en supprimant certains emballages, plaisants mais superflus; en remplaçant le personnel de vente par des automates. Le problème, on le voit, n'est pas toujours aussi simple qu'on le croit au premier abord...

Admettons cependant que, par un système non coopératif, on arrive aussi à éliminer le profit et à offrir autant d'avantages matériels aux consommateurs: les coopératives n'auraient-elles alors plus besoin d'exister? En d'autres termes: rendent-elles au consommateur d'autres services que des services matériels?

Posée de cette manière, la question recevra facilement une réponse: Oui, l'association coopérative assure à ses membres d'autres avantages encore que des avantages matériels; en plus de ses fonctions économiques, elle a encore une fonction éducative. Tout ce que les coopérateurs ont obtenu, ils le doivent à eux-mêmes. Si, comme le dit le proverbe, c'est en forgeant qu'on devient forgeron, c'est aussi en se libérant soi-même qu'on se libère vraiment.

Une activité éducative

Le but de la coopération n'est donc pas seulement d'améliorer les conditions d'existence de ses membres, mais bien de leur permettre d'élever leur niveau de vie *par leurs propres forces*. La coopération ne doit pas seulement pourvoir au mieux-être physique de l'homme, mais aussi à son mieux-être moral. Aucune autre forme d'entreprise ne possède les mêmes vertus éducatives.

Or, le mouvement coopératif dépend entièrement de ses membres et ne peut progresser que s'il est soutenu par des militants avertis.

Bien plus, les membres eux-mêmes ne peuvent participer à la vie de leur société et bénéficier ainsi de tous les avantages qui leur sont offerts que s'ils connaissent tout au moins l'a b c, c'est-à-dire les principes essentiels de la coopération, et s'ils ont une idée tout au moins approximative de sa structure.

De ce double besoin sont nés les cercles d'études.

Notons en passant que la démocratie, elle aussi, n'a de force et de valeur que si elle est pratiquée par des citoyens renseignés, instruits, conscients de leur responsabilité, de leurs droits et de leurs devoirs. *De même que l'instruction publique est une nécessité dans un Etat démocratique, de même aussi l'éducation des membres est une nécessité dans une démocratie coopérative.*

A ce besoin d'éducation, il est certes possible de répondre en partie par des conférences, des articles de journaux et des brochures. Mais les conférences et les articles de journaux risquent souvent de ne rencontrer qu'un intérêt passif. Le cercle d'études coopératives va plus loin, car il exige que les dix à vingt membres qui le composent participent activement à la discussion d'une idée et à l'étude d'un problème. En somme, le cercle d'études est aux conférences ce que l'école active est aux anciens systèmes pédagogiques.

Telles sont les causes profondes qui donnèrent naissance, il y a une douzaine d'années, aux premiers cercles d'études coopératives en Suisse. De tels cercles existaient déjà en Suède, où ils ont pris une extension considérable. On en a fondé depuis lors dans d'autres pays encore, en particulier au Danemark, en Hollande et aux Etats-Unis.

Les plans de travail

Jusqu'à présent, les cercles d'études coopératives ont travaillé essentiellement, en Suisse, sur la base de *plans de travail* mis à leur disposition par l'Union suisse des coopératives de consommation. Ces plans, dont le sujet était choisi au moins une année à l'avance, sont consacrés aux questions les plus diverses. En Suisse romande, par exemple, on a commencé par étudier le *mouvement coopératif suisse* et *les principes de Rochdale*. On a ensuite élargi le débat et l'on a traité de *coopératisme et personnalisme*. Puis on a constaté que la plupart des gens ne connaissent rien de l'économie et l'on a vu la nécessité de leur proposer l'étude de *premières notions d'économie politique*. Les années suivantes, on a cherché à répondre au besoin d'action pratique et l'on s'est penché sur des problèmes comme ceux-ci: *le commerce de détail des produits alimentaires; l'hygiène alimentaire et le budget familial* (un thème particulièrement actuel pendant la guerre); *les coopératives et l'extension des cultures*, etc.

On a repris ensuite des questions sociales, telles que *l'organisation du travail par équipes coopératives*, ou *salaires sociaux et allocations familiales*.

A l'issue de la guerre, l'étude d'un sujet s'imposait avant tout, celle *du rôle et des tâches de la coopération dans le monde de demain*. Nous avons là-dessus un plan de travail magistral, dû à la plume de notre ami le professeur Edg. Milhaud, et qui n'a rien perdu de son actualité.

Au total, et pour la Suisse romande seulement, dix-neuf plans de travail ont été édités par l'U. S. C. au cours de ces douze années.

On demande des sujets d'actualité

Ces dix-neuf plans sont là et restent à la disposition des cercles qui voudraient les étudier. Mais le besoin se fait de plus en plus sentir de serrer l'actualité de plus près, et c'est la raison pour laquelle, à partir de cette année, l'on s'est décidé à publier des documents beaucoup plus courts, voire des feuilles volantes, qui pourront être rédigés et imprimés très rapidement, au fur et à mesure des besoins et au gré des événements.

Le premier des documents de cette nouvelle série vient de sortir de presse et sera mis à la disposition, au prix de 20 ct., de tous ceux que le sujet intéresse. Il est consacré à la *réforme des finances*

fédérales. C'est une petite brochure de vingt-six pages qui comprend un exposé sommaire du problème, le point de vue du mouvement coopératif, l'attitude des Chambres fédérales, ainsi que les objections des adversaires de l'impôt fédéral direct. Elle permettra à tous ceux qui s'en serviront de se faire une idée assez claire de la question et pourra être le point de départ de discussions utiles au sein des cercles d'études.

Il est probable que les autres feuilles volantes qui seront publiées ultérieurement et qui traiteront de questions économiques ou sociales seront encore plus brèves.

On espère ainsi répondre au désir du public, qui tient à être renseigné sur les questions qui sont à l'ordre du jour, les questions dont on parle beaucoup sans bien les connaître.

Mais il serait extrêmement regrettable que ces questions de pure actualité retinssent à elles seules toute l'attention. Les problèmes fondamentaux, relatifs à la structure et aux principes du mouvement coopératif, à la réforme du régime économique, à l'organisation du travail, ne doivent pas être ignorés. Il faut les étudier, il faut en discuter. Aussi espérons-nous vivement que, cette année encore, les anciens plans de travail à l'usage des cercles d'études seront souvent demandés, en plus des nouveaux documents d'actualité.

Réagir contre la passivité

Le grand mal de notre époque, c'est la passivité. L'homme est de plus en plus écrasé par la machine, entraîné par le progrès de la technique; on est sollicité de tous côtés, il faut aller toujours plus vite, on n'a plus le temps de rien faire... Le mouvement des cercles d'études s'est senti de cette folie du siècle, contre laquelle il est grand temps de réagir. Il s'est révélé difficile, ces dernières années surtout, de réunir une dizaine ou une vingtaine de personnes prêtes à étudier ensemble un problème, difficile aussi de trouver des militants disposés à assumer la tâche de présider un cercle d'études.

Relevons à ce propos, en passant, qu'on n'a pas encore suffisamment expérimenté une forme de discussion extrêmement vivante, celle du *club de débat*, ou débat contradictoire, qui met en présence deux équipes de trois personnes appelées à défendre une thèse d'un côté, une antithèse de l'autre côté. Tous les clubs de débat organisés jusqu'à présent, soit au sein des cercles d'études eux-mêmes, soit au Séminaire coopératif de Freidorf, ont donné de si bons résultats qu'il vaudrait la peine de tenter l'expérience partout.

Certes, la coopération n'offre pas, aux problèmes de notre époque, des solutions faciles. Mais ce ne sont pas non plus les solutions faciles qui rendent les hommes heureux. L'exemple de

l'aventure hitlérienne — où il n'y avait justement pas besoin de réfléchir par soi-même, où un autre prétendait réfléchir et penser à votre place — est suffisamment instructive.

Il n'y a finalement de salut et de bonheur que dans l'effort accompli. Seulement, cet effort peut être facilité à l'individu, son efficacité peut être décuplée et il peut devenir une plus grande source de joie lorsqu'il est accompli en équipe. Donner aux hommes et aux femmes du peuple l'occasion de s'enrichir mutuellement et de s'élever, par l'entraide, au-dessus de leurs présentes conditions d'existence (matérielles et morales) qui sont, en définitive, encore terriblement précaires, tel est finalement le but des cercles d'études coopératives.

C'est pourquoi leur *qualité* importe plus que leur *nombre*. N'auraient-ils permis qu'à un seul être humain de progresser dans l'épanouissement de sa personne qu'ils auraient déjà justifié leur existence.

Les Rencontres internationales de Genève

Un débat sur l'art contemporain

Par *Suzanne Engelson*

Du 1^{er} au 11 septembre ont eu lieu à Genève les Rencontres internationales, désormais traditionnelles. Cette année, elles se sont déroulées autour du problème de l'art contemporain, ce qui comportait évidemment un débat autour des rapports entre l'art et la société.

Dans la discussion engagée sur cette base, l'idée fut émise qu'il s'agit tout d'abord de rétablir l'unité de l'homme et rebâtir une société favorable à la reconstruction d'une telle unité. Il faut donc commencer par transformer la société actuelle dans ce sens. Ces nouvelles formes de la société en évolution comporteront des loisirs accrus. Il faut donc développer les facultés de l'homme, afin qu'il puisse jouir noblement de ces loisirs. L'art fait partie de ce « supplément d'âme » que réclamait Bergson. Et c'est dans ce sens que pourra s'accomplir une rénovation de la civilisation, sur la base d'une révolution spirituelle, plus complète, plus vaste qu'une simple révolution économique, insuffisante pour renouveler l'homme entier. Cette révolution spirituelle nécessite l'activité artistique, qui est révélation de l'homme aussi bien que du monde, dans leur essence. L'art occupe une place centrale dans la cité, comme dans l'homme, lorsque la société est harmonieusement constituée, car il est un grand moyen d'édification de l'individu et de la communauté. Et rien peut-être ne caractérise davantage la dissolution des formes de la société contemporaine que cette séparation douloureuse entre